

Chers camarades,

Tout d'abord, merci pour votre soutien lors de l'action FGTB du 28 septembre 2020. Depuis, l'accord de Gouvernement a été présenté et nos craintes, malheureusement, se confirment. Nous devons donc rester mobilisés.

Du côté du SPF Finances, voici le résumé de nos dernières rencontres avec l'Autorité.

L'équipe CGSP AMiO Finances

[finances.AMIO@cgspacod.be](mailto:finances.AMIO@cgspacod.be)

---

### Plan d'action du Comité de direction

Le 21 août 2020, le Comité de direction a approuvé un "plan d'action" sur la manière future de travailler au SPF Finances. Ce plan d'action comporte plusieurs volets, dont chacun doit être étoffé. Les grandes lignes sont les suivantes :

- Améliorer le confort des télétravailleurs, en mettant à leur disposition d'une manière ou d'une autre du matériel adapté (écrans, mobilier de bureau, etc.), en rendant la rémunération plus équitable et en identifiant mieux les différentes tâches et fonctions des télétravailleurs.
- Revoir les règles sur le temps de travail variable tout en trouvant une solution au problème de l'enregistrement du temps de travail.
- Mieux soutenir le personnel, en vue de renforcer la cohésion sociale, en proposant des formations plus nombreuses et de meilleure qualité (y compris une plateforme numérique pour les cadres), en offrant un parrainage ou un mentorat aux nouveaux agents, en améliorant la formation sur le lieu de travail, etc.
- Améliorer le bien-être des agents en élaborant des lignes directrices sur la possibilité pour les travailleurs de se rendre inaccessibles en dehors des heures de travail normales, afin que cette flexibilité accrue ne se fasse pas au détriment du bien-être des travailleurs.
- Faciliter le travail indépendamment du lieu et du temps, notamment en proposant davantage de formations numériques, en organisant plus fréquemment des activités de teambuilding, etc.
- Optimiser le suivi des objectifs et des évaluations, en lien avec la gestion des performances.

A ce jour, il s'agit de projets qui doivent encore être précisés et négociés.

## Mesures « coronavirus »

La situation évolue à nouveau de jour en jour. L'Autorité souhaitait poursuivre avec le système des groupes et envisageait des adaptations à partir du 19 octobre. L'idée était de revoir leur composition pour motiver le personnel à travailler dans les bureaux. Compte tenu des nouvelles mesures gouvernementales prises, ce point sera examiné par le Comité de direction ce vendredi 9 octobre et discuté en informel ce mardi 13 octobre. Par ailleurs, à l'AG Douanes et Accises, des changements devraient intervenir au niveau des contrôles de 1<sup>ère</sup> ligne.

L'Autorité nous a également fait savoir qu'elle était préoccupée par le fait que certains agents risquent de devenir "invisibles" en raison de la généralisation du télétravail. C'est pourquoi elle souhaite qu'il y ait au moins une réunion par équipe par semaine (en ligne ou au bureau, selon les possibilités).

L'Autorité souhaite également généraliser une méthode de travail qui existe déjà aujourd'hui à l'AGFisc. À cet égard, le plan de travail de chaque membre de l'équipe prévoit deux heures par semaine pour l'échange d'opinions entre collègues.

Ces deux dernières intentions n'ont pas pour but de ramener les agents au bureau, mais d'éviter l'isolement social.

La situation que l'on traverse nous impacte. Un soutien psychologique gratuit et anonyme (0800/11 0 11) pour une aide par téléphone (illimitée, 24h/24, 7jours/7) ou un entretien (6 séances) peuvent être sollicités.

Pour vos remarques relatives à l'organisation du travail, les délégués CGSP sont à votre écoute.

---

## Télétravail

Comme mentionné ci-dessus, le Comité de direction souhaite rendre le télétravail plus confortable et attractif. On ne sait pas encore exactement comment cela sera fait. Cependant, l'employeur (et donc aussi le SPF Finances) est responsable du bien-être des travailleurs. La croissance explosive du télétravail – conséquence de la pandémie de coronavirus – impose de trouver une solution. L'Autorité promet de faire des propositions concrètes à cet égard. La question est de savoir si l'Inspection des Finances sera en mesure d'accepter les dépenses supplémentaires envisagées.

La question de la majoration du montant de l'indemnité journalière est également en discussion. Toutefois, cette question relève de l'Arrêté royal du 13 juillet 2017 fixant les allocations et indemnités des membres du personnel de la Fonction publique fédérale (limite la compensation maximale des coûts liés à une connexion au réseau à 20 € par mois). La CGSP estime que cet Arrêté royal doit être revu. Cela doit être négocié au niveau de la Fonction publique fédérale et nécessite donc des négociations au sein du Comité B.

Si le dossier ne devait pas avancer au niveau de la Fonction publique fédérale, le SPF Finances prévoit d'instaurer un système propre au SPF Finances. Mais y sera-t-il autorisé ? A ce jour, nous n'avons toutefois pas reçu de proposition concrète.

---

## **Horaires**

Nous vous confirmons que l'Autorité entend supprimer les régimes 1 et 2 et implémenter un nouveau système à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2021. Elle ne pourra toutefois le faire qu'après avoir soumis la nouvelle note aux organisations syndicales représentatives.

Le projet de cette nouvelle note devra être conforme à la Loi du 14 décembre 2014, qui fixe certains aspects de l'aménagement du temps de travail dans le secteur public (38 heures par semaine / période de référence de 4 mois). Dans le même temps, la nouvelle note devra se conformer à l'arrêt de la Cour européenne de justice qui invite tous les employeurs de l'Union européenne à mettre en place un système d'enregistrement des heures de travail pour l'ensemble de leur personnel.

L'Autorité veut plus de flexibilité et répondre à la situation actuelle – causée par le coronavirus – en supprimant la carte de pointage (à l'exception de certains services tels que les shifts). En outre, l'Autorité veut également abolir les jours de récupération, les "jours AV" et les "NC". Douze jours/an (au prorata du régime de travail) seraient accordés à titre de compensation. La possibilité d'un enregistrement virtuel du temps de travail serait possible sur une base volontaire. En outre, le chef pourrait également imposer un tel enregistrement virtuel du temps de travail pendant une certaine période.

La CGSP a réagi de façon très critique à ces intentions de l'Autorité. D'autres réunions seront donc convoquées à ce sujet. Bien entendu, nous vous tiendrons informés de l'évolution de la situation. La CGSP n'acceptera pas que l'organisation de la mesure du temps de travail devienne un instrument pour compenser le manque de personnel et de ressources. La CGSP rappelle également qu'elle reste attachée à l'introduction du droit de déconnexion.

---

## **Téléphonie**

La mise en place précipitée de la nouvelle téléphonie a engendré de nombreuses difficultés. A la suite de l'action menée le 26 novembre 2019 et aux remarques émises en CIC Personnel, des adaptations ont enfin été apportées au système. A la demande de la CGSP, un exposé de la situation nous a été présenté. Les chiffres confirment l'importance de la présence d'un code sur les courriers et montrent un meilleur fonctionnement. Toutefois des corrections doivent encore être apportées. Ce point sera donc mis chaque mois à l'ordre du jour du CIC Personnel. N'hésitez pas à nous transmettre vos remarques.

---

## Fedorest

La situation reste compliquée (diminution nombre de repas et sandwiches). L'offre est diversifiée pour essayer que nous puissions consommer des sandwiches et repas préparés par nos collègues de Fedorest. La CGSP vous invite à penser à consommer « Fedorest ».

---

## Carrière

Des épreuves sont planifiées durant le 1er semestre 2021 (niveau B > A) et durant le 2ème semestre 2021 (niveau C > B).

Pour les lauréats « B fiscaux », soyez attentifs car un second appel va être lancé (publication imminente).

---

## Révision de la procédure mutation temporaire pour raisons médicales

Lors du CIC personnel du 22 septembre 2020, l'Autorité a annoncé qu'elle souhaitait revoir la procédure pour une mutation temporaire vers un autre lieu de résidence pour raisons médicales. La révision concerne principalement l'ajout d'un rôle pour la médecine du travail Empreva. Toutefois, cela exigerait également que les demandeurs concernés prennent eux-mêmes plusieurs initiatives. La CGSP a fait plusieurs remarques. L'Autorité va donc retravailler le texte et le soumettre à la concertation à une date ultérieure.

---

## Avenir de Fedopress

Début mars, la CGSP a demandé une réunion sur l'avenir de Fedopress. Une décision importante a dû être prise par l'Autorité quant au remplacement ou non des imprimantes et des machines de couverture dans le service transactionnel car le contrat de location expire fin 2021. Malgré les conclusions d'une étude favorable à la situation actuelle, l'Autorité a choisi de ne pas investir dans le renouvellement de la machinerie du service transactionnel sous prétexte que, en raison de la numérisation croissante, il y aura moins de travail pour ce service à l'avenir. Nous avons reçu l'assurance qu'il n'y aura pas de licenciements. Toutefois le personnel du service transactionnel devra se rendre au Centre de scanning à Bruxelles, au Datacenter et au Service de publicité de Fedopress. Le personnel sera officiellement informé de cette décision en octobre. Nous organiserons ensuite une réunion du personnel. Une fois de plus, la privatisation a été choisie, ce que la CGSP regrette profondément et avec laquelle nous ne sommes pas du tout d'accord. Rien ne changera pour le Service des publications et le Service des timbres fiscaux.

---

**Nous vous tiendrons informés !**



**ENSEMBLE, ON EST PLUS FORTS !**

[finances.AMIO@cgspacod.be](mailto:finances.AMIO@cgspacod.be)

Éditeur responsable : G. WALLEZ, secrétaire fédéral CGSP-AMiO, Place Fontainas 9-11, 1000 Bruxelles